

BACCALAUREAT GENERAL

SESSION 2011

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Série ES

**Durée de l'épreuve : 4 heures
Coefficient 7**

Obligatoire

L'usage des calculatrices est strictement interdit.

Avant de composer, le candidat s'assurera que le sujet comporte bien 8 pages numérotées de 1 à 8.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

11ECESOAN1

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

La pauvreté est-elle toujours source d'exclusion ?

DOCUMENT 1

Taux de pauvreté avant et après transferts sociaux (seuil de 60% du revenu disponible médian, en 2005)

Pays	Taux de pauvreté (en % des ménages)		Impact de la redistribution sur le taux de pauvreté *
	Avant transferts	Après transferts	
Danemark	31	11	-65%
France	26	14	-46%
Royaume-Uni	29	18	-38%
Allemagne	24	16	-33%
Espagne	25	20	-20%

*Lecture : au Danemark, la redistribution a permis de diminuer le taux de pauvreté de 65%

Source : Données Eurostat, in *Sénat, Rapport d'information*, 2 juillet 2008, p.39

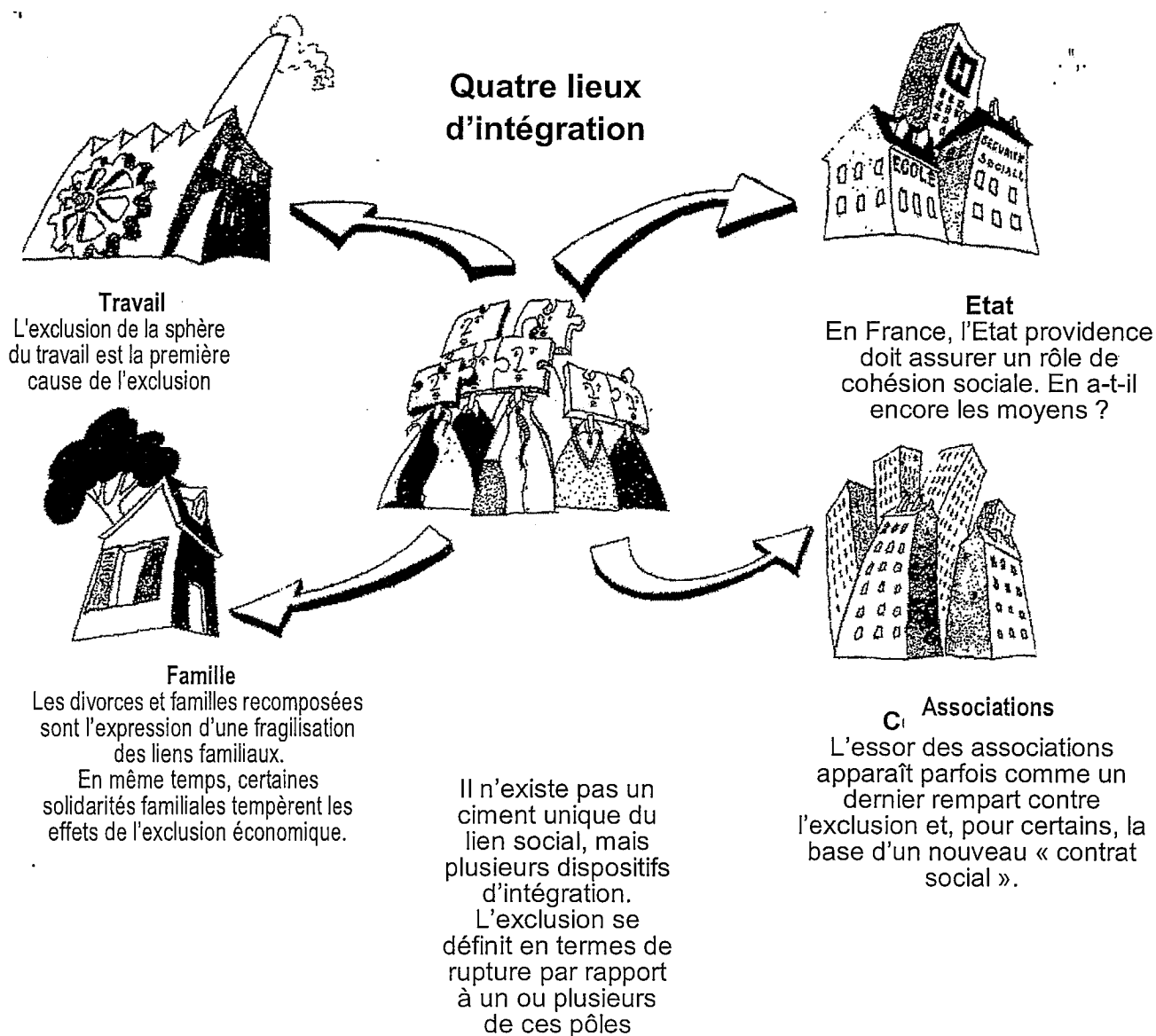
11ECESOAN1

DOCUMENT 2

Même si l'insuffisance des ressources demeure en tout état de cause fondamentale, la pauvreté ne se réduit pas à cette dernière. Une multitude de signes extérieurs de pauvreté concerne l'ensemble des aspects de l'existence individuelle et collective : forte instabilité professionnelle, faiblesse des revenus disponibles par unité de consommation, faiblesse voire inexistence du patrimoine, difficultés pour accéder à un logement et pour s'y maintenir, logement surpeuplé ou inconfortable, morbidité et mortalité élevées du fait notamment de la durée et de la pénibilité du travail, faible niveau de formation générale et professionnelle, peu de loisirs, ouverture limitée à la culture « savante », relations sociales peu diversifiées, éloignement de la vie politique, marginalisation par rapport aux institutions politiques et aux médias, forte dépendance vis-à-vis des institutions judiciaires.

Source : Alain Bihr et Roland Pfefferkorn, *Le système des inégalités*, La Découverte, Paris, 2008, p.60

DOCUMENT 3 :



Illustrations Marc Guerra

Source : Achille Weinberg, « Lien social : fracture ou fragmentation ? », *Sciences humaines*, hors-série n°13, mai-juin 1996, p.7

DOCUMENT 4 :

La pauvreté intégrée traduit une configuration où ceux que l'on appelle les « pauvres » sont nombreux. Ils se distinguent peu des autres couches de la population. Leur situation est courante et renvoie au problème plus général d'une région ou d'une localité donnée qui a toujours été pauvre. Puisque les « pauvres » forment un groupe social étendu, ils ne sont pas non plus fortement stigmatisés. [...]

La pauvreté du niveau de vie n'implique pas une exclusion sociale, en raison notamment des solidarités familiales dans les milieux défavorisés, en raison aussi des formes de sociabilité, en particulier de la pratique religieuse qui reste intense et collective. De même, l'absence d'emploi peut être en partie compensée par une insertion dans les réseaux de l'économie informelle (*).

Source : Serge Paugam, « Les formes élémentaires de la pauvreté », in Serge Paugam et Nicolas Duvoux, *La régulation des pauvres*, Paris, PUF, 2008, p.48

(*) L'économie informelle est celle qui n'est pas déclarée. Exemples : travail clandestin, affaires liées aux trafics de drogue ou à la prostitution...

DOCUMENT 5

Quelques indicateurs de difficultés de conditions de vie.

	2004
Restrictions de consommation : part en % des ménages déclarant que leurs moyens financiers ne leur permettent pas de :	
- accéder aux soins chaque fois que c'est nécessaire	13
- prendre un repas complet pendant au moins une journée au cours des deux dernières semaines	2.9
- recevoir (des amis ou de la famille chez soi)	11.3
- payer une semaine de vacances une fois par an	34.8
- maintenir le logement à bonne température	6.9
Difficultés de logement : part en % des ménages ayant un logement caractérisé par :	
- nombre de pièces inférieur au nombre de personnes	10.6
- absence de système de chauffage	7.2
- logement difficile à chauffer	24.3
- logement bruyant	24

Source : Dominique Demailly, Pascal Godefroy (INSEE), « La pauvreté en conditions de vie », in *Les Travaux de l'Observatoire 2007-2008*, Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale. (<http://www.onpes.gouv.fr>)

11ECESOAN1

DOCUMENT 6

Nous ne sommes pas seulement des travailleurs mais aussi des parents, des amis, des membres de telles associations ou de tels groupes informels... Bref, nous participons tous plus ou moins à des mondes sociaux différenciés, et [...] la prise en compte de ces affiliations multiples pourrait permettre de pousser plus loin la réflexion [...] : ainsi, le fait d'être exclu d'une scène sociale implique-t-il forcément l'exclusion d'autres mondes sociaux ? Certaines formes d'exclusions ne sont-elles pas compensées par d'autres formes d'affiliations ? L'approche en termes de complexité sociale ou de différenciation sociale insiste sur le fait que les exclusions peuvent être indépendantes, qu'elles se jouent cercle social par cercle social, et qu'elles ne sont pas forcément corrélées entre elles : nous pouvons en effet occuper des positions tout à fait différentes dans des cercles sociaux eux-mêmes différenciés. Je crois donc qu'il serait préférable d'appréhender certaines situations contemporaines (chômage, précarité, exclusion) non en fonction de l'inclusion dans un centre hypostasié* (le travail) mais bien selon un enchevêtrement d'inclusions et d'exclusions, d'affiliations et de désaffiliations.

*Grossi exagérément

Source : Sébastien Schehr (2001), Table ronde pédagogique, « *L'exclusion existe-t-elle ?* », CNDP, 2001
(<http://www.cndp.fr/>)

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse ;
2. de répondre à la question de synthèse :
 - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé ;
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THEME DU PROGRAMME :

Intégration européenne et politiques économiques et sociales

I – TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

1. Rappelez la distinction entre déficit public et dette publique (document 1) (1 point)
2. A partir des données chiffrées du document 1, vous présenterez l'évolution de la dette publique de la zone euro entre 2006 et 2009 (1 point)
3. Pour quelles raisons la lutte contre les déficits est-elle devenue une nécessité pour les pays européens ? (document 2) (3 points)
4. Quels sont les moyens préconisés par la Cour des Comptes pour rééquilibrer les finances publiques ? (document 3) (1 point)
5. Quels peuvent-être, pour la croissance économique, les risques liés à une hausse des prélèvements ? (document 3) (2 points)
6. Caractériser l'importance et l'évolution des dépenses de protection sociale et de santé (document 4) (2 points)

II – QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)

Après avoir expliqué pourquoi les Etats européens veulent réduire leurs déficits publics, vous montrerez les risques liés à ces politiques.

11ECESOAN1

DOCUMENT 1

Evolution des déficits publics et dettes publiques dans l'Union Européenne entre 2006 et 2009

	Zone euro	UE à 27	Allemagne	France	Grande-Bretagne	Espagne	Italie
Déficit (-) ou excédent (+) budgétaire en 2006, en % du PIB,	-1.3	-1.4	-1.6	-2.3	-2.7	+2	-3.3
Déficit (-) ou excédent (+) budgétaire en 2009, en % du PIB,	-6.3	-6.8	-3.3	-7.5	-11.5	-11.2	-5.3
Dettes publique, en % du PIB, en 2006	68.3	61.4	67.6	63.7	43.5	39.6	106.5
Dettes publique, en % du PIB, en 2009	78.7	73.6	73.2	77.6	68.1	53.2	115.8

Source : Eurostat, *Communiqué de presse euro-indicateurs*, 22 avril 2010
(<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>)

DOCUMENT 2

Le financement par emprunt du déficit budgétaire est non inflationniste. Puisant dans l'épargne disponible, l'emprunt public ne suscite aucune création monétaire. Mais l'intervention de l'Etat sur le marché des capitaux peut provoquer un double effet d'éviction : un effet quantitatif (les ressources prélevées par l'Etat sont des ressources en moins pour le financement des investissements privés) et un « effet-prix » (la raréfaction des fonds prêtables fait monter les taux d'intérêt réels).

Le problème essentiel lié au financement par emprunt des déficits budgétaires réside toutefois dans son effet cumulatif sur la dette publique. La dette publique tend à s'auto-alimenter : s'il est incapable de dégager les ressources nécessaires, l'Etat est contraint d'emprunter de nouveau pour faire face au remboursement de la dette. Cet effet « boule de neige » peut rendre la dette publique « insoutenable ». [...]

En Europe, les textes fondateurs de l'Union Economique et Monétaire [...] illustrent, au travers des fameux « critères de convergence », le renoncement aux politiques discrétionnaires* au profit de règles de politique économique.

*selon des choix totalement libres

Source : Patricia Vornetti, « La politique économique », *Les Cahiers français*, n°284, mars 1998, p.28 et 30

11ECESOAN1

La France doit faire un effort considérable de redressement de ses finances publiques, par une stricte maîtrise des dépenses et par des hausses de prélèvements obligatoires. A défaut, la dette resterait sur une trajectoire dangereuse de gonflement autoentretenu.

Les perspectives macroéconomiques sont certes incertaines et une consolidation budgétaire trop hâtive pourrait freiner la reprise de la croissance. [...]

La France est au quatrième rang de l'OCDE pour le taux de ses prélèvements obligatoires, derrière le Danemark, la Suède et la Belgique. Même si d'autres pays relèvent leurs impôts pour réduire leurs déficits, comme c'est probable, les marges fiscales disponibles pour consolider les finances publiques sont donc faibles.

L'effort de redressement devra en conséquence porter prioritairement sur les dépenses publiques, qu'il est possible de réduire sans remettre en cause des politiques ou des services publics essentiels. Leur montant, en points de PIB, mettrait la France au troisième rang de l'OCDE en 2009. [...]

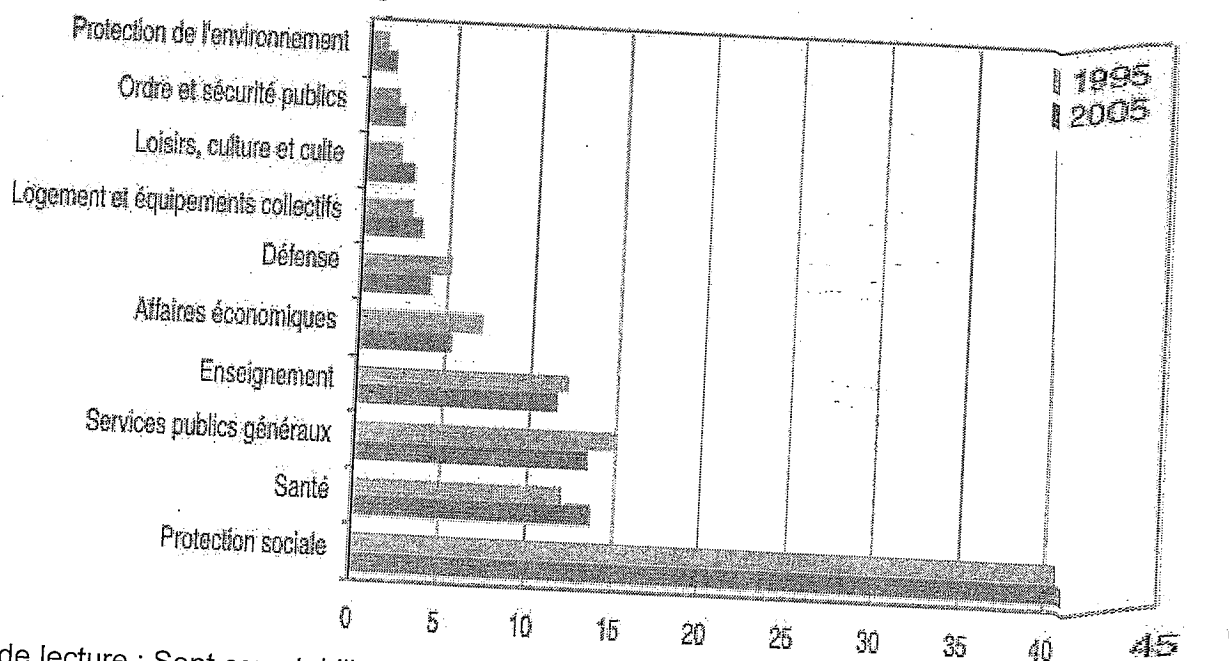
Les hausses de prélèvements peuvent avoir des effets rapides sur les comptes publics et l'urgence du redressement les rend inévitables, mais elles doivent être correctement ciblées pour minimiser leurs effets négatifs.

Source : Cour des Comptes*, *Rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques*, juin 2010, p.87-88, 90, 93 (<http://www.comptes.fr>)

*La Cour des Comptes est une juridiction indépendante chargée de contrôler la régularité des comptes publics

DOCUMENT 4

Evolution de la répartition des dépenses des administrations publiques (APU) françaises par fonction entre 1995 et 2005.



Note de lecture : Sont comptabilisés :

- en santé, les dépenses concernant la prise en charge de soins de santé (remboursement de consultations médicales et de produits pharmaceutiques) ;
- en protection sociale, les transferts en espèces aux ménages destinés à compenser les pertes de revenus dues à la maladie et aux accidents du travail (indemnités journalières).

Source : Olivier Vazeille et Catherine Sonnette, « Dépenses sociales, premières dépenses publiques », INSEE Première, n°1102, septembre 2006, p.3